



Présidence : Italie

1197^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 11 octobre 2018

Ouverture : 10 h 15
Suspension : 13 h 10
Reprise : 15 h 05
Clôture : 17 h 25

2. Président : Ambassadeur A. Azzoni

3. Sujets examinés-Déclarations-Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
PARLEMENTAIRE DE L'OSCE,
S. E. M. GEORGE TSERETELI

Président, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/9/18 Restr.), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1212/18), Azerbaïdjan (PC.DEL/1188/18 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1203/18 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1219/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1180/18), Fédération de Russie (PC.DEL/1183/18), Kazakhstan (PC.DEL/1196/18 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/1189/18), Géorgie (PC.DEL/1227/18 OSCE+), Kirghizistan, Norvège (PC.DEL/1207/18), Arménie (PC.DEL/1220/18), Afghanistan (partenaire pour la coopération)

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE
AU KOSOVO

Président, Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo (PC.FR/28/18 OSCE+), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du

processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1213/18), Norvège (PC.DEL/1208/18), Fédération de Russie (PC.DEL/1192/18), Turquie (PC.DEL/1221/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1182/18), Suisse (PC.DEL/1204/18 OSCE+), Belgique (également au nom de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bulgarie, du Canada, de la Croatie, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de l'Islande, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Norvège, des Pays-Bas, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède et de la Suisse) (annexe 1), Espagne (annexe 2), Albanie (PC.DEL/1195/18 OSCE+), Serbie

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/1190/18), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1214/18), Suisse (PC.DEL/1223/18 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1222/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1186/18), Canada
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/1191/18), Ukraine
- c) *Journée européenne et mondiale contre la peine de mort, célébrée le 10 octobre 2018* : Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Andorre, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1215/18/Rev.1), Fédération de Russie (PC.DEL/1194/18), Norvège (également au nom du Canada, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Mongolie et de la Suisse) (PC.DEL/1210/18), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1185/18), Saint-Siège (PC.DEL/1184/18 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/1187/18 OSCE+), Italie

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE

- a) *Réunion des directeurs politiques des États participants de l'OSCE, tenue à Rome le 8 octobre 2018* : Président
- b) *Réunion annuelle sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale, prévue les 15 et 16 octobre 2018 (PC.EEDIM.GAL/2/18/Rev.1)* : Président
- c) *Distribution de la circulaire n° 1 sur les modalités logistiques de la vingt-cinquième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, prévue à Milan*

(Italie), les 6 et 7 décembre 2018 (MC.INF/1/18 OSCE+)
(MC.INF/1/18/Add.1 OSCE+) : Président (CIO.GAL/155/18 OSCE+),
Saint-Siège

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Annnonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/157/18 OSCE+)* : Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE
- b) *Visite effectuée par le Secrétaire général à Minsk le 9 octobre 2018* : Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/157/18 OSCE+)
- c) *Participation du Secrétaire général à la 28^e réunion du Groupe de coordination Conseil de l'Europe-OSCE, tenue le 5 octobre 2018* : Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/157/18 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1193/18)
- d) *Participation du Secrétaire général au Séminaire sur le cycle du conflit consacré au thème « Renforcement des capacités de l'OSCE en matière de prévention et de règlement des conflits : bonnes pratiques et enseignements tirés », tenu le 5 octobre 2018* : Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/157/18 OSCE+)
- e) *Urgence qu'il y a de créer un fonds pour la modernisation de l'infrastructure des technologies de l'information (TI)* : Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/157/18 OSCE+), Président
- f) *Partenariats de l'OSCE avec des organisations internationales et régionales* : France

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Journée internationale de la fille, célébrée le 11 octobre 2018* : Norvège (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Andorre, de l'Autriche, de la Belgique, de la Biélorussie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, du Canada, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de la Finlande, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de Malte, de la Moldavie, de Monaco, de la Mongolie, du Monténégro, des Pays-Bas, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de Saint-Marin, de la Serbie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de l'Ukraine) (PC.DEL/1211/18/Rev.1), Fédération de Russie (PC.DEL/1206/18)
- b) *Élections générales tenues en Bosnie-Herzégovine le 7 octobre 2018* : Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/1229/18 OSCE+), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la

Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1216/18/Rev.1), Croatie (annexe 3), Turquie, Fédération de Russie (PC.DEL/1209/18), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1225/18)

- c) *Excursion à vélo de l'OSCE ayant eu lieu de Vienne à Bratislava le 6 octobre 2018* : Kazakhstan (annexe 4), Royaume-Uni, Président, Allemagne, Slovaquie, Lituanie, Autriche
- d) *Meurtre de la journaliste V. Marinova en Bulgarie* : Bulgarie (PC.DEL/1224/18), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1217/18/Rev.1), Canada, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1226/18)
- e) *Élection législative en Finlande prévue le 14 avril 2019* : Finlande
- f) *Efforts déployés à l'échelle nationale en matière d'éducation à l'Holocauste et de commémoration de ce dernier ainsi que de lutte contre l'antisémitisme et l'intolérance* : Roumanie (PC.DEL/1201/18 OSCE+)
- g) *Atelier pour examiner le rapport sur le thème « Religion et prévention des conflits dans le contexte de l'OSCE associant congrégations et dirigeants religieux dans des efforts communs », prévu à Vienne les 15 et 16 octobre 2018* : Espagne

4. Prochaine séance :

Jeudi 18 octobre 2018 à 10 heures, Neuer Saal



1197^e séance plénière
Journal n° 1197 du CP, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA BELGIQUE
(ÉGALEMENT AU NOM DE L'ALLEMAGNE, DE L'AUTRICHE, DE
LA BULGARIE, DU CANADA, DE LA CROATIE, DU DANEMARK, DE
L'ESTONIE, DE LA FINLANDE, DE LA FRANCE, DE L'IRLANDE, DE
L'ISLANDE, DE LA LETTONIE, DE LA LITUANIE, DE MALTE, DE
LA NORVÈGE, DES PAYS-BAS, DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, DU
ROYAUME-UNI, DE LA SLOVÉNIE, DE LA SUÈDE
ET DE LA SUISSE)**

Monsieur le Président,

Je fais la présente déclaration à titre national ainsi qu'au nom de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bulgarie, du Canada, de la Croatie, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de l'Islande, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Norvège, des Pays-Bas, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède et de la Suisse.

Monsieur le Président,

Nous nous réjouissons de l'excellent travail accompli par la Mission de l'OSCE au Kosovo afin d'aider les autorités du pays à renforcer leurs institutions. Nous sommes heureux d'accueillir l'Ambassadeur Jan Braathu au Conseil permanent et attendons avec intérêt de continuer à travailler avec lui de manière constructive.

Nous nous félicitons du fait que la Mission adapte en permanence ses activités aux besoins du Kosovo et de l'occasion offerte hier par la Présidence de dialoguer avec l'Ombudsman du Kosovo au cours de la réunion informelle. Nous rappelons que la Mission est l'une des plus importantes opérations de terrain de l'OSCE et qu'elle joue un rôle essentiel au Kosovo. Nous considérons donc qu'il est indispensable d'avoir des contacts entre les États participants et les représentants techniques des administrations du Kosovo qui coopèrent avec la Mission de l'OSCE sur place et attendons avec intérêt de poursuivre cette pratique.

Je demande que cette déclaration soit jointe au journal du jour.

Je vous remercie.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1197
11 October 2018
Annex 2

FRENCH
Original: SPANISH

1197^e séance plénière
Journal n° 1197 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ESPAGNE

Monsieur le Président,

L'Espagne souscrit à la déclaration faite par l'Union européenne sur ce point et tient à exprimer une nouvelle fois son soutien à l'important travail accompli par la Mission de l'OSCE au Kosovo en collaboration avec d'autres organismes internationaux présents sur le territoire. Nous voudrions également remercier l'Ambassadeur Jan Braathu de son intervention et de son rapport d'activités, et lui exprimer notre reconnaissance pour le travail qu'il accomplit avec son équipe.

Monsieur le Président,

Comme d'autres États participants, l'Espagne ne reconnaît pas le territoire du Kosovo en tant qu'État. À cet égard, je souhaite rappeler que toute proposition ou initiative concernant la Mission de l'OSCE au Kosovo doit avoir comme cadre de référence la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité de l'ONU.

La progression du dialogue facilité par l'Union européenne entre Belgrade et Priština est une condition préalable essentielle pour que les deux parties puissent avancer sur leurs voies européennes respectives. À cet égard, le territoire du Kosovo dispose, avec l'accord de stabilisation et d'association, de son propre cadre spécifique de relations.

Monsieur le Président, je vous prie de joindre le texte de ma déclaration au journal de ce jour.

Merci.



1197^e séance plénière
Journal n° 1197 du CP, point 6 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA CROATIE

Monsieur le Président,

Bien qu'un rapport final complet n'ait pas encore été publié, la République de Croatie a pris note des constatations et conclusions préliminaires de la Mission d'observation électorale déployée par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE à l'occasion des élections générales tenues en Bosnie-Herzégovine le 7 octobre 2018.

À présent que les élections sont terminées, la Croatie espère que les organes exécutif et législatif à tous les niveaux, y compris la Chambre des peuples de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, seront rapidement constitués, conformément aux décisions de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine, en particulier celle rendue le 1^{er} décembre 2016 dans l'affaire Ljubić.

En tant que pays voisin, et comme signataire et garant de l'Accord de paix de Dayton, la Croatie porte un vif intérêt à la viabilité et à la stabilité de la Bosnie-Herzégovine, qui ne peuvent être réalisées qu'en garantissant l'égalité de ses trois peuples constitutifs.

La Croatie regrette que le membre croate de la présidence ait, une fois de plus, été élu principalement par les voix bosniaques et qu'il soit imposé aux Croates comme leur représentant. Par cette manœuvre électorale, les Croates de Bosnie-Herzégovine ont été empêchés, pour la troisième fois consécutive, d'exercer leur droit légitime d'être représentés par ceux pour qui ils ont voté.

En conséquence, les Croates se sont vu refuser les droits constitutionnels dont jouissent les deux autres peuples constitutifs, les Bosniaques et les Serbes, et l'esprit de l'Accord de paix de Dayton a été manifestement bafoué.

Permettez-moi de conclure en rappelant que la Cour constitutionnelle a jugé que la représentation proportionnelle et légitime des trois peuples était un principe fondamental de la Constitution de Bosnie-Herzégovine. Il est donc essentiel que les Croates, en tant qu'un des trois peuples constitutifs de la Bosnie-Herzégovine, jouissent des mêmes droits que les deux autres peuples, et il est de notre devoir de sauvegarder ces droits.

Je vous remercie de votre attention.



1197^e séance plénière
Journal n° 1197 du CP, point 6 c) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU KAZAKHSTAN

Merci, Monsieur le Président.
Excellences,
Chers collègues,

La délégation du Kazakhstan exprime ses remerciements à tous les participants à l'excursion à vélo de l'OSCE 2018 de Vienne à Bratislava, qui a eu lieu le 6 octobre 2018. Elle a été organisée conjointement par la Présidence italienne, la Présidence slovaque entrante, le Secrétariat de l'OSCE et la délégation kazakhe avec le précieux soutien des délégations des autres pays d'Asie centrale ainsi que de l'Autriche et de l'Allemagne.

Soixante-dix personnes de 18 délégations, dont 7 ambassadeurs et un certain nombre de représentants du Secrétariat de l'OSCE, ont participé à notre activité consacrée à la connectivité, toutes suivant la piste cyclable bien connue qui longe le Danube, deuxième fleuve le plus long d'Europe. Nous avons fait quelques haltes très intéressantes, sous la « tente d'Asie centrale », au château d'Eckartsau pour l'étape « Une Autriche connectée » et à Hainburg pour l'étape « Renforcement de la connectivité ». À l'arrivée à Bratislava, nous avons bénéficié de la généreuse hospitalité slovaque.

Nous sommes convaincus que nous ne pouvons résoudre les problèmes actuels que si nous faisons preuve de bonne volonté et si nous unissons nos efforts ; à cet égard, je dirais que les peuples, les nations et les lieux ne peuvent être interconnectés que par la force des qualités humaines. La connectivité est un élément essentiel de nos vies et nous sommes heureux d'en avoir fait l'expérience en pédalant entre les deux capitales de l'espace de l'OSCE les plus proches l'une de l'autre.

Nous espérons que l'excursion à vélo de l'OSCE deviendra une tradition régulière de l'Organisation dans les années à venir.

Nous demandons à la Présidence de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Je vous remercie.